

PUBLIÉE EN 1974 PUBLISHED 1974

CARTE - MAP
5787 G

LAC COGNAC QUÉBEC

- LIGNES ISOMAGNÉTIQUES (valeur absolue du champ total)
ISOMAGNETIC LINES (absolute total field)
- 500 gammas
 - 100 gammas
 - 20 gammas
 - 10 gammas
 - Dépression magnétique
 - Magnetic depression
 - Lignes de vol
 - Flight lines
 - Altitude du vol: 1000 pieds au-dessus du niveau du sol
 - Flight altitude: 1000 feet above ground level

Échelle, 1 mille au pouce
Scale, 1 inch to 1 mile

Milles 1 1/2 0 1 2 3

ON PEUT OBTENIR DES EXEMPLAIRES DE CETTE CARTE EN S'ADRESSANT À LA DIVISION DES PUBLICATIONS DU MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES, À QUÉBEC, OU AU DIRECTEUR DE LA COMMISSION GÉOLOGIQUE DU CANADA, À OTTAWA.

COPIES OF THIS MAP MAY BE OBTAINED FROM THE PUBLICATIONS DIVISION OF THE QUEBEC DEPARTMENT OF NATURAL RESOURCES, QUEBEC CITY, OR FROM THE DIRECTOR, GEOLOGICAL SURVEY OF CANADA, OTTAWA.

Levé aéromagnétique effectué par Aéro Photo Inc., entre juin 1971 et septembre 1972

Aucune correction n'a été apportée pour compenser la variation régionale

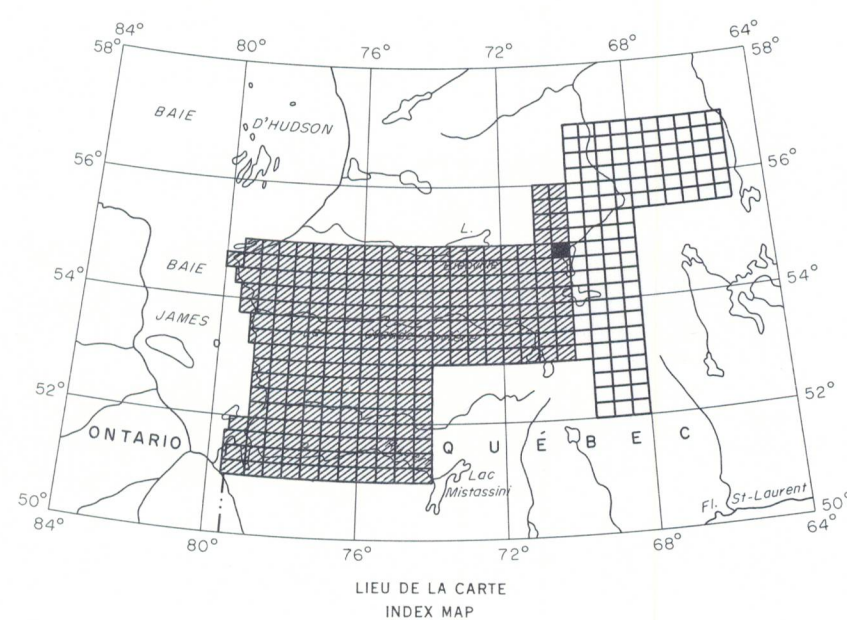
Carte de base provenant de cartes publiées par la Direction des Levés et de la Cartographie, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Airborne magnetic survey carried out by Aero Photo Inc., between June 1971 and September 1972

No correction has been made for regional variation,

Base-map from maps published by the Surveys and Mapping Branch, Department of Energy, Mines and Resources, Ottawa.

This map has been reprinted from a scanned version of the original map
Reproduction par numérisation d'une carte sur papier



La présente carte est fondée sur l'enregistrement analogique de données recueillies à l'aide d'un magnétomètre à précision nucléaire donnant l'intensité du champ total avec une précision atteignant 1 gamma. Les vols ont été effectués à l'altitude nominale de 1 000 pieds au-dessus du sol. Les lignes de vol principales sont espacées en moyenne de 1/2 mille tandis que les lignes de contrôle le sont de 17,3 milles. Le tracé des vols a été piqué sur les photographies aériennes, restitué sur le fond planimétrique et finalement converti sous forme numérique sur ruban magnétique.

Une fois vérifiées, compilées et ramenées à un niveau référentiel commun, les données ont été enregistrées sous forme numérique sur ruban magnétique. Les valeurs du champ ont ensuite été interpolées par ordinateur aux nœuds d'une grille dont la maille mesure 0,1 pouce à l'échelle de la carte.

La grille définitive des données ainsi traitées a servi au dessin de contours isogammes par le truchement d'une programmation adaptée au traceur mécanographique de Data Plotting Services Ltd.

Les levés ont été effectués en 1972 par Aéro Photo Inc. qui en a également assuré la compilation des données.

Le fond planimétrique a été tiré des cartes topographiques publiées par la Direction des levés et de la cartographie du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

On peut obtenir des exemplaires de cette carte en s'adressant à la Division des Publications au ministère des Richesses naturelles à Québec, ou à la Commission géologique du Canada, à Ottawa.

This map is based on in-flight analogue recorded aeromagnetic data obtained with a nuclear precision magnetometer measuring the total magnetic field to a resolution of 1 gamma. Flight altitude was 1 000 feet above ground at 1/2 mile average flight line spacing and control lines were flown at an average spacing of 17.3 miles. Flight path was manually recovered on photographs, transferred to the base map and then digitized.

The data were edited, compiled and leveled manually, then digitized. Gamma values for contouring were interpolated on a square grid (0.1 inch grid spacing at the published map scale) by automatic computer processes.

The final data grid was contoured and plotted using the automatic contouring program and digital plotter facilities of Data Plotting Services Ltd.

Base map from maps published by Surveys and Mapping Branch, Department of Energy, Mines and Resources.

Copies of this map may be obtained from the Publications Division of the Quebec Department of Natural Resources, Quebec City, or from the Geological Survey of Canada, Ottawa.

CARTE - MAP
5787 G
LAC COGNAC
QUÉBEC
23
16